

1. Le port du casque est **obligatoire**.
2. Les enfants doivent être munis de bâtons de ski.
3. **La pratique du hors-piste est formellement interdite.**
4. **L’alcool et la fumée sont strictement interdits** pendant toute la durée du camp. Nous nous réservons le droit de renvoyer à la maison (et à leurs frais) ceux qui ne respecteraient pas cette règle.
5. La priorité est donnée aux enfants membres du Ski-Club.
6. Le nombre de places est limité. L’inscription est définitive dès la réception :
7. du présent document signé
8. de la feuille d’inscription signée
9. du paiement du camp.

Membre : 300 CHF

Non membre : 400 CHF

Frère/sœur participant au camp (membre du Club) : 200 CHF

L’inscription est validée selon l’ordre d’arrivée des paiements et des documents,

1. En cas d’**annulation** au-delà du 25 janvier 2020, la totalité du montant est due.
2. Les accompagnants de groupe sont des bénévoles. Ils n’ont pas de formation de moniteur de ski.
3. Les enfants skient sous leur responsabilité et doivent être **obligatoirement** couverts par une assurance RC et accidents personnelle. Le Ski-Club ne peut être tenu responsable en aucun cas d’un accident.

**Lieu et date :**

**Nom et signature (parent) :**

Par sa signature, l’enfant s’engage à respecter ce règlement, ses camarades, le chauffeur du bus et les moniteurs.

**Nom et signature (enfant) :**